



SANS NOUS !

Depuis décembre 2021, le SPIP de Salon fonctionne en sous-effectif. La situation RH s'est détériorée à plusieurs reprises. Malgré cela, décision avait été prise de mettre l'une de nos collègues titulaires à « disposition » sur une autre RA du département. Cette absence, et d'autres, n'ont été palliées que partiellement et de façon précaire, par le biais de l'arrivée de CPIP placés et contractuels. Ces choix ont engendré une charge de travail supplémentaire pour les titulaires en place.

Dans ce contexte, nous apprenons hier par mail, que la nouvelle DFSPIP a pris la décision de renouveler cette mise à disposition. Sur quelle base textuelle ? Nous serions curieux de le savoir, nous demandons à la connaître depuis des mois ! Et selon quelle logique ?

Cette décision est prise dans l'ignorance de l'état de notre service et dans un mépris TOTAL et désormais affiché ! Le dédain est allé jusqu'à l'absence de réponse institutionnelle à notre tract du 2 octobre dernier, alors même que le DFSPIP adjoint s'est déplacé au CD (pour la première et unique fois) la même semaine. Nous n'avons également aucune information sur la situation administrative de deux de nos collègues titulaires absentes depuis des mois. Nos réunions ne sont désormais que des réunions d'ordre.

Et pourtant.... pendant des mois de sous-effectifs et de surcharge de travail, aggravée par les dernières réformes judiciaires :

- Qui a assuré les échéances judiciaires ? **NOUS**
- Qui a continué à mener à terme les ateliers parentalité ? **NOUS**
- Qui a organisé l'arbre de Noël et la fête des pères ? **NOUS**
- Qui a participé à la coordination des activités socio-culturelles ? **NOUS**
- Qui a assuré les sessions de code de la route ? **NOUS**
- Qui a assuré la prise en charge des stagiaires ? **NOUS**
- Qui a accueilli et formé notre collègue contractuelle ? **NOUS**
- Qui était volontaire pour accueillir et former nos deux nouveaux collègues contractuels ? **NOUS**

Nous ne sommes pas un gros service, nous n'avons pas l'habitude de nous plaindre. **Cela doit-il rendre notre voix inaudible pour autant ?**

Nous avons fait remonter nos difficultés, d'effectifs mais aussi de fonctionnement interne et avec les services extérieurs. Aucune solution pérenne n'a été trouvée.

Notre encadrement n'est visiblement pas en capacité de prendre la mesure de l'épuisement de notre équipe. Nous nous chargeons donc de le faire.

Aimons la goutte qui fait déborder le vase, c'est grâce à elle que commence le changement !

Réunis en Assemblée Générale ce jour et après que la majorité se soit prononcée en ce sens, nous « tenons à vous informer de notre décision » de :

- ne plus participer aux réunions institutionnelles**
- ne plus mener de nouvelle action sur nos champs transversaux**
- ne plus rendre nos avis par anticipation, ils seront connus au moment de l'instance.**
- ne pas former nos deux contractuels qui prendront leurs fonctions le 1er février, alors même que cela va à l'encontre de nos valeurs professionnelles.**

A partir d'aujourd'hui, ce sera « SANS NOUS » !

Salon de Provence
Le 18 janvier 2024